

■ **CMH Service Sàrl**, à Saint-Sulpice (VD), opérations relatives à la conciergerie (FOSC du 06.06.2002, p. 16). Statuts modifiés le 8 avril 2003. Genevaz Catherine, qui n'est plus associée et dont la procuration est éteinte, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé Genevaz Hugues, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 2'000.

Journal no 3882 du 16.04.2003
(00962080 / CH-550.0.066.232-0)